



Conseil sur recours apres accident de voiture

Par **lilie028**, le **24/11/2011** à **14:22**

Bonjour,

Je me permets de vous contacter afin d'avoir des renseignements.

L'été dernier, mon frère a eu un grave accident de voiture en face d'une station essence à cause d'une plaque de gazoil sur la route.

Il a glissé sur une plaque de gazoil, et un camion de déménagement en l'évitant a renversé son chargement.

Mon frère étant au tiers, sa voiture a été reconnue en épave.

La gendarmerie s'est déplacée vu l'ampleur de l'accident, et a bien constaté la présence de la plaque d'essence.

D'ailleurs le lendemain, du sable a été mis sur la chaussée.

Il a été 3 semaines en arrêt de travail.

Est-il possible de se retourner contre les personnes qui entretiennent la voirie, sachant que c'était une nationale ? La DDE ? Afin d'indiquer qu'aucun panneau de signalisation n'était présent pour indiquer le signal sachant que la station est sur le bord de la nationale, que ça risquait d'arriver souvent, pour au moins essayer qu'il n'ait pas de malus à l'assurance et peut être avoir le remboursement d'une partie du véhicule ?

Merci pour votre aide.